

Défendre les places de travail : un impératif régional

La récente annonce de délocalisation qui touche durement Sainte-Croix rappelle la fragilité certaine de notre tissu industriel régional. En effet, 34 ouvriers sur 40 de l'entreprise Bacab SA perdent leur emploi cet été. La grève de six jours qu'ils ont mené avec dignité et détermination leur permet au moins d'obtenir un plan social à peu près acceptable.

Sur le fond, cette délocalisation met douloureusement en évidence la volatilité des politiques de développement des entreprises multinationales. Pour ces dernières, le travail est avant tout considéré comme une simple composante d'un coût de production qui doit être le plus bas possible pour accroître compétitivité et profits. Dans le canton de Vaud, Novartis et Merck Serono nous ont démontré que les directions d'entreprise ne sont pas prêtes à partager les fruits de la croissance et qu'elles privilégient en toutes occasions les intérêts de leurs actionnaires quitte à devoir licencier leurs salariés. Il a fallu, là aussi, une mobilisation sans précédent, y compris du Conseil d'Etat vaudois, pour que Novartis revienne sur sa décision de fermer son site de Prangins et pour que Merck Serono améliore son plan social.

Ces exemples démontrent que la mobilisation, syndicale et politique, est payante lorsqu'il s'agit de ralentir voire d'empêcher le risque de désindustrialisation rampante de notre économie. Ces actions démontrent également que les salariés ne veulent pas être de simples variables d'ajustement et qu'il importe de les intégrer au cœur des décisions d'entreprises. Notre politique économique se doit de défendre le destin de la place industrielle, ses outils de production et ses salariés.

Le vote du 9 février sur l'initiative contre l'immigration de masse donne à ce titre un bien triste signal. En effet, si la dénonciation des accords bilatéraux - que d'aucuns appellent de leur vœux - devait devenir réalité, gageons que les menaces réelles de délocalisations vers les pays membres de l'Union européenne, comme c'est le cas pour Bacab SA, se multiplieraient. Les mobilisations devraient alors s'intensifier à juste titre. Le respect de la dignité du travail et des travailleurs de notre région est à ce prix.

Cesla Amarelle, conseillère nationale